

ORDRE DU JOUR Assemblée Extraordinaire du 28 mars 2018

1. Mot de bienvenue
 2. Lecture de l'avis de convocation incluant l'ordre du jour
 3. Appel d'offres en commun pour la vidange des installations septiques par l'entremise de la MRC de Drummond
 4. Période de questions sur le sujet ci-dessus mentionné
 5. Levée de la séance
-

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, dûment convoquée et tenue le 28 mars 2018, 18h00, à la salle de l'École des 2 Rivières située au 5330, 7^e rang, Saint-Lucien.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Louise Cusson, conseillère siège n^o 1
Monsieur Raymond Breton, conseiller siège n^o 2
Monsieur Richard Sylvain, conseiller siège n^o 4
Monsieur Michel Côté, conseiller siège n^o 5
Madame Julie Lévesque, conseillère siège n^o 6

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Diane Bourgeois, Mairesse.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Alain St-Vincent-Rioux, directeur général et secrétaire-trésorier.

ÉTAIT ABSENTE :

Madame Marise Joyal, conseillère siège n^o 3

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 18h20.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'avis de convocation à la séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Lucien destiné aux élus est lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

3. APPEL D'OFFRES EN COMMUN POUR LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES PAR L'ENTREMISE DE LA MRC DE DRUMMOND

- CONSIDÉRANT** les élections municipales qui ont eu lieu en novembre 2017 et que le conseil de la municipalité de Saint-Lucien doit travailler sur de nombreux projets locaux dès maintenant;
- CONSIDÉRANT QUE** les nouveaux élus de plusieurs municipalités de la MRC de Drummond sont encore à se familiariser avec les nombreux dossiers municipaux;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Lucien estime qu'il n'a pas disposé du temps nécessaire afin de prendre une décision éclairée à savoir s'il adhère ou non au groupe de la MRC de Drummond pour l'appel d'offres pour la vidange des installations septiques;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Lucien aurait voulu avoir le temps d'étudier en détail la possibilité d'utiliser la procédure de mesurage des boues de fosses septiques;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Lucien estime qu'il n'a pas disposé du temps nécessaire afin de prendre la meilleure décision pour le bénéfice de ses citoyens;
- EN CONSÉQUENCE,** **il est proposé par Madame Louise Cusson,** et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC de Drummond de reporter au 30 juin 2018, la date limite à laquelle la municipalité peut transmettre sa décision concernant son adhésion ou non au groupe de la MRC de Drummond pour l'appel d'offres pour la vidange des installations septiques.

Adoptée. #2018-03-095

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET CI-DESSUS MENTIONNÉ

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Michel Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers, de lever l'assemblée. (Fin à 18h25)

Adoptée. #2018-03-096

Diane Bourgeois, mairesse

Alain St-Vincent-Rioux,
Directeur général et
secrétaire-trésorier